

# SEANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020



L'an deux mil vingt, le vendredi vingt-cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-huit septembre deux mil vingt, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Michel RAPHALEN, Maire.

Etaient présents : Mr RAPHALEN Michel, Mr PETILLON Loïc, Mme LANNOU Annie, Mr GOUZIEN Eric, Mr LE BRUN Thierry, Mr QUEFFELEC Thierry, Mr BENSOUSSAN Gérard, Mr FERREIRA DA COSTA José, Mme BUREL Elodie, Mr GERBE Alain, Mr MIAGOUX Jean-Pierre, Mr DEPIENNE Romain, Mme GOUZIEN LE GALLO Valérie et Mme PELLEN QUINIQU Perrine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Mr VAN THIELEN Yves.

Madame Elodie BUREL a été élue secrétaire.



## 1 – APPEL A PROJET MATERIEL DE DESHERBAGE

Le Maire rappelle que lors de la dernière séance il avait été évoqué l'éventuelle candidature de la commune à l'appel à projet que la Région Bretagne a lancé à destination des collectivités pour l'achat de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique, en particulier pour l'entretien des terrains de sport de plein air et des cimetières.

Lors de cette séance, il avait été présenté un devis pour un désherbeur monobrosse d'un montant de 6 800 € HT (8 160 € TTC) et le conseil municipal avait décidé de ne pas donner suite.

Le service technique étant demandeur d'une désherbeuse à traction hydrostatique, Jardi Expert a présenté un nouveau devis d'un montant de 3 590 € HT (4 308 € TTC) – Option Griffes/tapis : 3 590 € + 390 € : 3 980 € HT (4 776 € TTC).

La commune pourrait se porter candidate pour cet appel à projet. La subvention du Conseil Régional couvre 50 % de la dépense pour les collectivités zéro phyto.

Le conseil municipal décide de porter la commune candidate à l'appel à projet lancé par la Région Bretagne à destination des collectivités pour l'achat de matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique, en particulier pour l'entretien des terrains de sport de plein air et des cimetières, et autorise le Maire à signer la commande du matériel auprès de la Société Jardi Expert, à savoir l'acquisition d'une désherbeuse à traction hydrostatique pour la somme de 3 980 € HT (4 776 € TTC).

## 2 – VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS – COMPLEMENT

### Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
Vote à l'unanimité les subventions suivantes :

- Les Pongistes Bigoudens..... 60,00 €  
(réception de la demande après le 10/07/2020 – vote des subventions 2020)

La commission Action sociale avait proposé en 2019 le versement d'un don à une association aux personnes de plus de 80 ans ayant renoncé au colis de Noël, 5 personnes ont souhaité effectuer un don, à savoir :

- Association Dilé : 30 € (1 personne)
- Les Restos du Cœur : 60 € (2 personnes)
- Les p'tis Doudous de Cornouaille : 60 € (2 personnes)
-

### **3 – SUBVENTION AU RASED**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de 106 € au Réseau d'Aides aux élèves en difficulté du Cap-Sizun et du Haut Pays Bigouden et qui sera versée à la Commune de PLOZEVET, le réseau n'étant pas habilité à gérer un compte.

### **4 – QUESTIONS DIVERSES**

- José DA COSTA demande s'il est possible de mettre en place une aide aux devoirs pour les enfants présents en garderie du soir. Il est précisé que le personnel communal n'est pas habilité pour l'aide aux devoirs. Une association extérieure pourrait éventuellement intervenir.
- Romain DEPIENNE évoque le problème des sorties des enfants dans le cadre du COVID, à savoir une sortie par classe, notamment pour les parents ayant des enfants dans des classes différentes. Il est précisé que les élèves de maternelle doivent être pris en charge en priorité par les parents.
- José DA COSTA précise qu'un locataire de l'OPAC, domicilié Rue des Genêts, n'entretient pas son jardin. Un contact a été pris auprès du responsable du service technique de l'OPAC. Ce locataire a commencé à entreprendre les travaux mais ne les a pas terminés. Il est rappelé que les locataires de l'OPAC sont dans l'obligation d'entretenir leur jardin.
- Eric GOUZIEN rappelle aux conseillers municipaux de l'obligation des propriétaires d'élaguer les arbres qui se trouvent en bordure des voies communales.
- Alain GERBE demande l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique : début du déploiement prévu au printemps 2021.
- Gérard BENSOUSSAN demande si un recensement communal des chevaux a été effectué. Thierry QUEFFELEC informe les conseillers municipaux que la gendarmerie a déjà effectué ce recensement auprès de propriétaires de chevaux.
- Elodie BUREL demande si un élagage des arbres appartenant à la commune et se situant en haut du bourg en bordure de la route départementale est envisagé, les poids lourds et les cars étant gênés par les branches débordant sur la voie.
- Perrine PELLEN QUINIOU demande si la pose de panneaux de signalisation est envisagée au niveau de la chicane sur la voie communale n° 1 en face de la rue des Genêts. Un projet de sécurisation avait déjà été effectué par la CCHPB et devra être revu par les services techniques.

Le Maire informe les conseillers municipaux de l'état d'avancement des projets en cours :

- Projet de lotissement : il est prévu un entretien avec le notaire courant octobre en vue de l'acquisition de la voie appartenant aux consorts BOISSEL et de la parcelle des consorts BUREL.
- Atelier technique : il précise qu'un diagnostic « amiante » sera effectué par Allodiagnostic en vue des travaux de réfection de la toiture de l'atelier technique.
- Gare : l'agent du service technique continuera les travaux de réfection lors d'intempéries.
- Projet d'acquisition d'un véhicule et d'un tracteur pour le service technique : Eric GOUZIEN propose qu'un ou plusieurs conseillers municipaux ayant des connaissances en mécanique y réfléchissent. Alain GERBE et José DA COSTA sont d'accord pour entreprendre les démarches, ainsi que Gérard BENSOUSSAN en ce qui concerne l'acquisition d'un tracteur, à savoir l'étude de différents modèles de véhicules et tracteurs adaptés à notre structure et la prise de contact auprès de vendeurs.
- Sécurisation de la rue de la mer : la matérialisation d'une piste cyclable est à envisager.
- Terrain multisport : Perrine PELLEN QUINIOU précise que lors de la commission communautaire « jeunesse » du 22 septembre il a été évoqué une éventuelle mutualisation des achats de ce type de structure.
- Local pour la vente de produits locaux : une réflexion est en cours.
- Salle et vestiaires : des travaux de menuiseries extérieures sont à entreprendre dans les vestiaires et la pose de rideaux à effectuer dans la salle.
- Toilettes publiques : des travaux au niveau des canalisations sont à entreprendre.
- Une réflexion sur l'espace libre derrière la salle est à envisager : réalisation d'un parking ?
- Petit bois à proximité du point environnement : des travaux de débroussaillage sont à envisager. Des contacts seront pris soit auprès d'entreprises soit avec le CER de Combrit (insertion des jeunes en difficulté).

Dates à retenir :

- Commission Affaires scolaires : jeudi 15 octobre à 19 h 30.
- Commission/réunion avec les associations : mercredi 21 octobre à 18 h 30.
- Commission Action sociale : jeudi 29 octobre à 18 h 30.